



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2022-088

Séance du jeudi 29 septembre 2022 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi vingt neuf septembre à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le vingt trois septembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 27

Ayant pris part à la
délibération : 32

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémy ROUQUETTE, Monsieur Claude ROQUES, Monsieur Christophe MOREL, Madame Ambre SOULARD, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE (*suppléant*), Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Monsieur Bernard TROUILHET, Madame Anna CALS.

Excusés donnant procuration : Madame Sylvie BASCOUL donnant procuration à Mr Claude ROQUES, Monsieur Jean-Pierre LESCURE donnant procuration à Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Véronique LACROIX donnant procuration à Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Jean-Michel LOPEZ donnant procuration à Madame Françoise HOULES, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES.

Excusés : Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Nathalie FABRE, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Madame Nadège BARTHE DE LA OSA.

Objet de la délibération : Projet de parc photovoltaïque sur le site du CET d' « Al Gouty » - Commune de Réalmont : Signature promesse de vente de terrains Consorts ROTA.

Vu la décision du Bureau par délégation n° 2018-53 en date du 2 octobre 2018 ayant pour objet : Projet de parc photovoltaïque d'Al Gouty » à Réalmont – Promesse synallagmatique de vente de terrains de Mme ROTA,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2022-055 en date du 13 avril ayant pour objet : Projet de parc photovoltaïque d'Al Gouty » à Réalmont – Avenant à la promesse synallagmatique de vente de terrains de Mme ROTA,

Monsieur le Président informe l'assemblée que le chantier de création du parc photovoltaïque sur le site du Centre d'Enfouissement Technique d' « Al Gouty » à Réalmont étant sur le point d'être lancé, il s'avère nécessaire d'acquérir les parcelles appartenant aux Consorts ROTA cadastrées sous les n° 253, 255 et 256 – section C, d'une contenance totale de 3 990 m², moyennant le prix de 8 000 €.

Lesdites parcelles, comprises dans l'emprise du parc, seront louées dans le cadre d'un bail emphytéotique à intervenir aux Sociétés Soleil du Midi Développement et Total Énergies Renouvelables France.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les termes de l'acte de vente à intervenir et autorise le Président à le signer.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE

**Communauté
de Communes
Centre Tarn**

La Secrétaire de séance,

Nadège BARTHE DE LA OSA